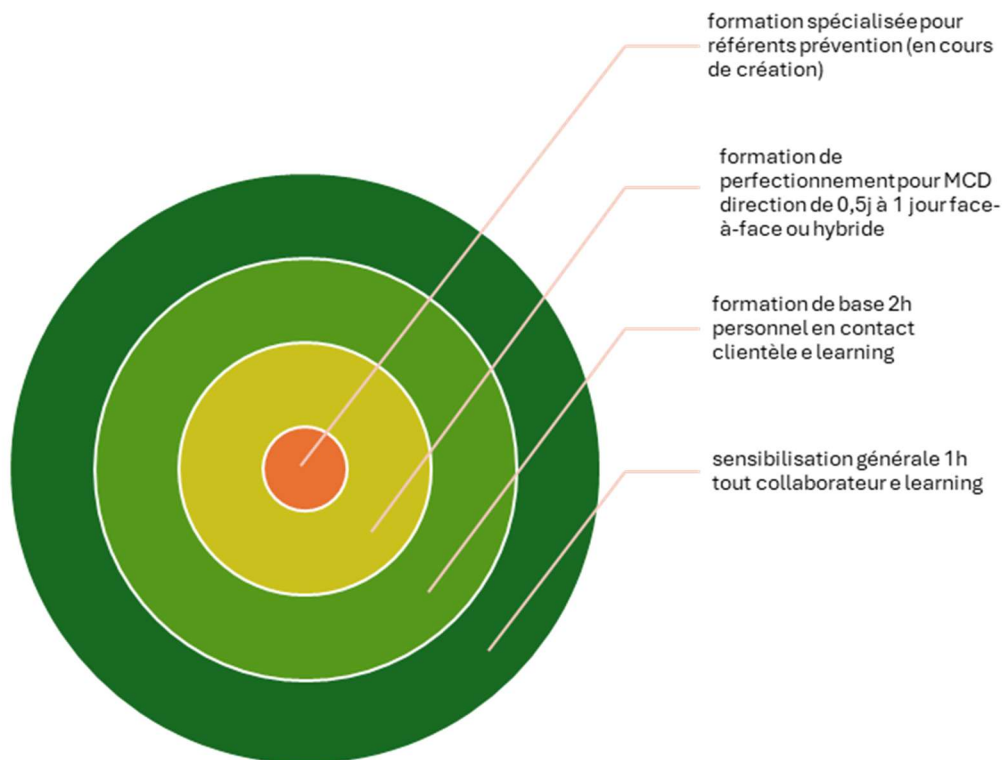


ALÉARIS

Catalogue de formation 2025



Sensibilisation générale Prévention des risques de jeu excessif en casino ou en club de jeu

1 heure pour tous les personnels y compris fonction supports (hôtel, restauration, technique ...) et personnel n'étant pas en contact client (marketing, RH, logistique, ...) pour resort par exemple. Avec recyclage annuel ou bisannuel. E learning asynchrone

Formation de base Prévention des risques de jeu excessif en casino ou en club de jeu

2h pour personnel en contact clientèle sous agrément (ex. croupiers, assistants MAS, caissiers... à former dans les 90 jours obligation légale) ou sans agrément (serveurs ...), avec recyclage annuel ou bisannuel. E learning asynchrone

Formation de perfectionnement Accompagner les joueurs en casino ou en club de jeu

De ½ jour à 1 jour pour MCD référents, MCD, direction, direction des jeux, ...
Présentiel ou hybride présentiel/à distance synchrone. Formation continue.
Conception sur mesure.

Formation spécialisée Accompagner les joueurs en casino ou club de jeu
Pour MCD référents prévention au sein de leur établissement. Formation continue à distance synchrone et asynchrone. Module en cours de création.

Le cabinet Aléaris propose également des prestations de conseil « Optimisation des process de prévention du jeu excessif et pathologique en casino ou club de jeu », ponctuelles ou pluri-annuelles soit pour rechercher le maximum de conformité avec les exigences du cadre de référence de l’Autorité Nationale des Jeux soit pour développer le dispositif selon les ambitions propres de l’établissement.

ALÉARIS

Formation de base

Prévention des risques de jeu excessif en casino ou en club de jeu pour les collaborateurs en contact clientèle

Programme 2025

Bénéficiaires : collaborateurs en casino ou en club en contact clientèle avec ou sans agrément (croupiers, assistants clientèle, contrôleurs aux entrées ...)

3

Durée et date : 2h environ, à n'importe quel moment à discrétion de la direction

Pré requis : Aucun

Objectifs opérationnels :

A l'issue de cette formation de base, les participants seront capables de :

- Définir le trouble du jeu d'argent, ses symptômes
- Décrire leur rôle au sein du casino en matière de prévention et repérer les joueurs problématiques grâce aux signaux d'alerte
- Réagir de manière adéquate selon les situations et répondre correctement aux questions et demandes des clients

Modalité : E learning intégré (connexion à une plateforme LMS avec identifiants de connexion)

Contenus

- Enjeux de la prévention des risques de jeu excessif

- Le trouble du jeu et la psychologie du joueur excessif selon la clinique de l'addictologie
- Le rôle de chacun dans l'établissement et les signaux d'alerte à repérer
- Les outils de prévention et modérateurs de jeu

Méthodes pédagogiques

- Diaporama powerpoint sous format vidéo avec contenus académiques scientifiquement validés
- Vidéos de témoignages de joueurs souffrant du trouble
- Vidéo Interview d'experts spécialisés dans le trouble du jeu
- Points questions/réponses et exercices individuels
- Mises en situation avec des cas pratiques filmés

Besoins techniques

Accès à une adresse mail pour chacun des participants

Un support tablette, ordinateur ou mobile avec navigateur web accédant au nom de domaine alearis.fr

Méthodes d'évaluation

Evaluation des acquis en cours de formation (scorée automatiquement)

Evaluation de la satisfaction des stagiaires

Assistance technique :

contact@alearis.fr

Assistance pédagogique :

contact@alearis.fr

Sanction de la formation :

Une attestation de formation sera délivrée pour chaque participant atteignant un score suffisant à l'évaluation des acquis

Conditions tarifaires

Année 1 = 80 euros par stagiaire (un stagiaire = un identifiant de connexion = une attestation de formation).

Tarifs dégressifs selon le volume annuel de stagiaires à former :

1 à 50 stagiaires : Tarif plein 80 euros

51 à 100 stagiaires : moins 20 % 64 €

Plus de 100 stagiaires : moins 30 % 56 €

Formation de recyclage (Année 2, Année 3...) : réactualisation annuelle ou bisannuelle automatique par l'organisme de formation avec révision des contenus = 60 euros par stagiaire quel que soit le volume.

Tarif par stagiaire en €	1 à 50 stagiaires	51 à 100 stagiaires	Plus de 100 stagiaires
E learning Année 1	80	64	56
E learning Année 2	60	60	60
E learning Année 3	60	60	60

Contact :

Stéphanie Liénard

+33625583482

contact@alearis.fr

23 rue parmentier 59650 Villeneuve d'Ascq

ALÉARIS

Formation de perfectionnement

« Identifier le jeu excessif et interagir avec les joueurs en difficulté au sein du casino » pour les MCD

Programme 2025

Bénéficiaires : Les MCD du casino ou du club, les directeurs

Durée et date : 1 jour (8 heures) au besoin divisé en 2 sessions de 4h sur 2 jours consécutifs afin de favoriser la continuité de l'exploitation, date à convenir avec le client

6

Raison d'être

Formation s'appuyant sur les exigences les plus récentes de l'Autorité Nationale des Jeux : remise à niveau pour l'identification du trouble du jeu d'argent, la psychologie du joueur en difficulté et les postures de base dans l'interaction avec le client en délicatesse avec le jeu pour l'accompagner vers la modération

Objectifs

- connaître la réalité du trouble du jeu de hasard et d'argent en France d'après les données récentes des sciences médicales, psychologiques, sociologiques, statistiques
- savoir identifier le trouble parmi la clientèle du casino selon les signaux d'alerte les plus pertinents d'après les indications du guide publié par l'ANJ

(Identification et accompagnement des joueurs excessifs ou pathologiques dans les casinos et clubs de jeu)

- pratiquer l'accompagnement du joueur excessif ou pathologique (informer – orienter – limiter) après avoir suscité son adhésion selon le guide cité ci-dessus

Contenus

- Savoir situer son rôle en tant qu'acteur de la prévention et de la réduction des risques d'addiction de la clientèle
- Savoir définir le trouble lié aux jeux d'argent
- Savoir repérer des joueurs problématiques en situation de jeu (Indice Canadien du Jeu Excessif et liste des signaux d'alerte)
- Savoir utiliser la panoplie d'outils d'accompagnement (interdiction volontaire de jeu, limitation volontaire d'accès, modérateurs de jeux, lieux de soins ...)
- Savoir adopter la posture adéquate lors de l'entretien avec le joueur

Modalité : En présentiel dans les locaux proposés par la direction du casino ou bien en distantiel

7

Méthodes pédagogiques

- Diaporama présentant les connaissances à acquérir et les comportements à adopter
- Mises en situation et jeux de rôle sur cas pratiques
- Support pédagogique

Méthodes d'évaluation :

Avant : Test de positionnement individuel préalable en amont de la formation

Après :

- Formulaire d'évaluation quantitative à chaud de la satisfaction des stagiaires, complétée en fin de session avec compte rendu écrit au commanditaire
- Evaluation des acquis à chaud en fin de formation selon les objectifs via un questionnaire en ligne

Sanction de la formation :

ALÉARIS Prévention Conseil Formation www.alearis.fr 23 rue Parmentier 59650
VILLENEUVE D'ASCQ 06 25 58 34 82 - n° SIRET : 528 072 408 - Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 32591252959

Une attestation de formation sera délivrée pour chaque participant

Conditions d'accessibilité :

La référente handicap Stéphanie Liénard prendra soin d'évaluer la nécessité d'adaptation des modalités pédagogiques pour les personnes en situation de handicap si le client en fait la demande.

Conditions tarifaires

Forfait conception/animation/évaluation de 1 jour de formation : entre 1500 € et 1900 € selon les cas

La TVA n'est pas applicable (art. 293 du CGI), les tarifs s'entendent donc nets de taxe.

Contact :

Stéphanie Liénard

+33625583482

contact@alearis.fr

23 rue parmentier 59650 Villeneuve d'Ascq

www.alearis.fr